

Guide de l'Orientalation

Edition 2025 ?

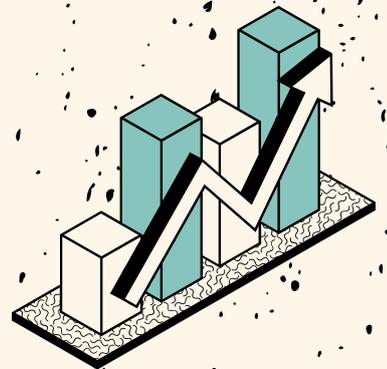
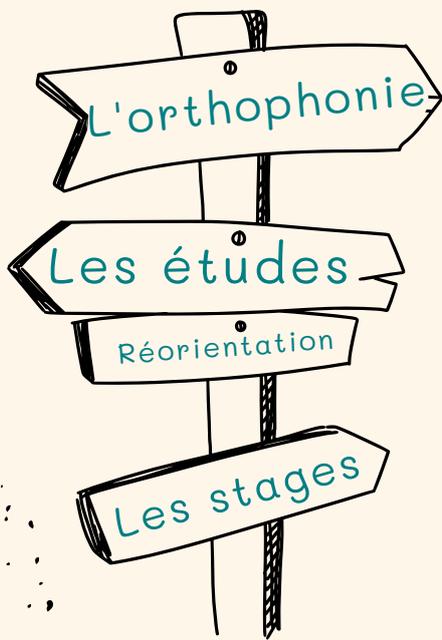


TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION P.1

L'ORTHOPHONIE P.2

- A/ Généralités
- B/ Un peu d'histoire
- C/ Le champ d'intervention orthophonique
- D/ Les différents lieux d'exercices possibles

LES ÉTUDES P.11

- A/ Généralités
- B/ Accès aux études
- C/ Organisation de la formation
- D/ Les stages

RECONVERSION P.32

- A/ Vers l'orthophonie
- B/ Vers une autre filière

CONCLUSION P.39

Introduction

Bienvenue dans le Guide de l'Orientation de la FNEO 2025 !

Ce guide pourra vous être utile si vous cherchez des **informations concernant le métier d'orthophoniste** mais aussi si vous envisagez de **vous lancer dans ces études**, vous aurez toute une partie sur la formation, les stages et les matières pour y voir plus clair.

Ce guide n'est pas réservé aux néo-bachelier(ère)s ! En effet, l'orthophonie est une filière réunissant des profils variés issus de différents parcours, c'est pourquoi vous trouverez également **une partie dédiée aux personnes en réorientation ou en reconversion professionnelle**.

Pour chaque partie, vous trouverez un paragraphe "**En bref**" et un paragraphe "**Pour en savoir +**" afin de mieux centraliser les informations.

Le but de ce guide est d'être à la fois destiné pour les personnes s'intéressant de loin à l'orthophonie et aux études, et pour les personnes voulant réunir le plus d'informations précises possible !

En vous souhaitant de trouver dans votre lecture toutes les informations essentielles à votre orientation !

Je tiens à préciser que ce guide est une **actualisation** du Guide de l'Orientation 2021, **réalisé par Estelle Bizet**, ancienne Vice-Présidente chargée de l'Orientation de la FNEO en 2020-2021 et du Guide de l'Orientation 2023, **réalisé par Romain CHARBONNIER BEAUPERE**, ancien Vice-Président chargé de l'Orientation de la FNEO en 2022-2023. Certaines informations restent inchangées, mais **les informations devant être modifiées ont été actualisées**.

Alizée GUIHARD,

Vice-Présidente chargée de l'Orientation de la FNEO 2024-2025

L'orthophonie

Généralités 1/3

En bref

L'orthophoniste intervient auprès de personnes susceptibles de présenter des **troubles de la communication, du langage, de la parole, de la voix, de la cognition mathématique et des fonctions oro-myo-faciales** (déglutition, mastication, etc).

Son rôle consiste à **prévenir**, à **évaluer** et à **prendre en soin** les troubles aussi précocement que possible, par des actes de rééducation. Iels intervient auprès du patient sur prescription médicale.

L'orthophoniste intervient à **tous les âges de la vie** : du grand prématuré au senior présentant des troubles congénitaux, développementaux ou acquis.

Iels intervient dans **toutes sortes de domaines** et peut **choisir son mode d'exercice** : en **cabinet libéral**, en **salariat** ou même avoir un **exercice mixte**.

L'orthophonie

Généralités

2/3

Pour en savoir +

La définition officielle du métier :

Article L4341-1 - Modifié par LOI n°2023-379 du 19 mai 2023 - art. 126

"La pratique de l'orthophonie comporte **la promotion de la santé, la prévention, le bilan orthophonique et le traitement des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales.**

L'orthophoniste dispense des soins à des patients **de tous âges** présentant **des troubles congénitaux, développementaux ou acquis.**

Il contribue notamment au **développement et au maintien de l'autonomie**, à la qualité de vie du patient ainsi qu'au **rétablissement de son rapport confiant à la langue.**

L'exercice professionnel de l'orthophoniste nécessite la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes.

L'orthophoniste pratique son art sur prescription médicale. Il peut adapter, sauf indication contraire du médecin, dans le cadre d'un renouvellement, les prescriptions médicales initiales d'actes d'orthophonie datant de moins d'un an.

En cas d'urgence et en l'absence d'un médecin, l'orthophoniste est habilité à accomplir les soins nécessaires en orthophonie en dehors d'une prescription médicale. Un compte rendu du bilan et des actes accomplis dans ces conditions est remis au médecin dès son intervention.

L'orthophonie

Généralités

3/3

Pour en savoir +

La définition officielle du métier :

Sauf indication contraire du médecin, iel peut prescrire ou renouveler la prescription de certains dispositifs médicaux dont la liste est limitativement fixée par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale pris après avis de l'Académie nationale de médecine.

L'orthophoniste exerce en toute indépendance et pleine responsabilité, conformément aux règles professionnelles prévues à l'article L. 4341-9. Il établit en autonomie son diagnostic et décide des soins orthophoniques à mettre en œuvre.

Dans le cadre des troubles congénitaux, développementaux ou acquis, l'orthophoniste met en œuvre les techniques et les savoir-faire les plus adaptés à l'évaluation et au traitement orthophonique du patient et participe à leur coordination.

Iel peut également concourir à la formation initiale et continue ainsi qu'à la recherche.

La définition des actes d'orthophonie est précisée par un décret en Conseil d'Etat pris après avis de l'Académie nationale de médecine."

L'orthophonie

Un peu d'histoire...

1/2



- Dès le **XVIII^{ème} siècle**, on commence à chercher une rééducation concernant la faculté de langage, notamment **l'Abbé de l'Epée** avec les sourds ou encore Jean Itard avec l'enfant sauvage de l'Aveyron.
- **En 1829** : Le mot « **orthophonie** » apparaît lorsque le **Dr Colombat** ouvre à Paris l' « Institut orthophonique de Paris », destiné au traitement du bégaiement et au redressement de la parole.
- **Dès 1925** : **Suzanne Borel-Maisonny**, pionnière de l'orthophonie, collabore avec différents spécialistes de la médecine, de la phonétique et de la psychiatrie, et **invente progressivement l'orthophonie** telle que nous la connaissons.
- **En 1947** : Une circulaire autorise les **Caisses de Sécurité Sociale** à accorder leur participation aux traitements. Cet acte marque institutionnellement la reconnaissance du rôle de l'orthophonie dans les soins en France.
- **En 1955** : **Suzanne Borel-Maisonny** œuvre et crée les premiers enseignements dans les **facultés de médecine** (Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille). Les études durent **3 ans** et sont validées par un diplôme d'université : "**l'Attestation d'Études d'Orthophonie**"

L'orthophonie

Un peu d'histoire...

2/2



- **En 1959** : **Suzanne Borel-Maisonny** et ses collaboratrices fondent le S.N.O : **Syndicat National des Orthophonistes** (qui deviendra plus tard la FNO). Il y a une centaine d'orthophonistes dans le pays.
- **En 1964** : **La loi du 10 juillet, crée le statut légal de l'orthophonie**, qui figure désormais au livre IV du code de la santé publique. Le diplôme "**Certificat de Capacité d'Orthophoniste**" est créé.
- **En 1986** : La formation passe à **4 ans**. Il y a 13 centres de formation en France. **Le mémoire de recherche est institué.**
- **En 2013** : Passage des études à **5 ans, diplôme reconnu au grade master**. Il y a 18 centres de formation en France.
- **En 2016** : La **nouvelle définition de l'orthophonie** est inscrite dans l'article L4341-1 du Code de la Santé Publique et remplace celle de 1964. C'est celle qui régit le métier d'orthophoniste aujourd'hui.
- **En 2020** : L'orthophonie intègre la **plateforme Parcoursup** et l'admission se fait par un **examen de dossier suivi d'un entretien oral**. Il y a 21 centres de formation en France.
- **En 2022** : Un **22e centre de formation** ouvre ses portes **à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe**.

L'orthophonie

Le champ d'intervention orthophonique

1/2



Les champs d'intervention de l'orthophoniste sont très variés et ne cessent d'évoluer, cette liste est donc non exhaustive.

Ce visuel est à titre indicatif.

Certains de ces troubles se retrouvent dans plusieurs tranches d'âge, cela dépend de la personne.

L'orthophonie

Le champ d'intervention orthophonique

2/2

Voici une autre
affiche réalisée par
Hoptoys en
collaboration la
FNEO.

Elle peut être
parfaite pour vous
montrer une
approche différente
de la diversité du
métier
d'orthophoniste que
ce soit au niveau de
la tranche d'âge
des patient(e)s mais
aussi de la diversité
des prises en soin.

L'orthophonie

Connaissez-vous tous les champs d'intervention des orthophonistes ? Et tous les patients qu'elles/ils accompagnent ? Des troubles de l'oralité à ceux du spectre de l'autisme, des difficultés liées à la surdité, à la maladie de Parkinson, à un AVC, jusqu'aux troubles alimentaires ou logico-mathématiques, en cabinet, à l'hôpital, en CAMSP, SESSAD, EHPAD, centre de rééducation... les "orthos" sont des professionnelles irremplaçables pour les personnes avec des besoins spécifiques.

LES TROUBLES DU LANGAGE ÉCRIT



Jean, 8 ans, dyslexique et dysorthographique.

LES TROUBLES DU LANGAGE ORAL



Mathéo, 3 ans, troubles de l'articulation sur le /s/ et le /z... mais aussi Lisa, 5 ans, bégaiement et Tom, 8 ans troubles spécifiques du langage oral (aussi appelés dysphasie).

LES TROUBLES DU RAISONNEMENT MATHÉMATIQUE



Camille, 12 ans, dyscalculique

LES TROUBLES DE L'ORALITÉ



Solène, 5 ans, troubles du spectre autistique... mais aussi Mathis, 2 mois, prématuré.

LES TROUBLES DE LA DÉGLUTITION



Marine, 7 ans, déglutition atypique ... mais aussi Josiane, 75 ans, trouble de la déglutition suite à un AVC.

TROUBLE DE LA VOIX



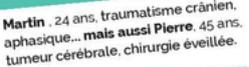
Georges, 76 ans dysphonie neurologique due à sa maladie de Parkinson... mais aussi Marie, 35 ans, enseignante, dysphonie due à un forçage vocal.

LES TROUBLES COGNITIFS



Robert, 82 ans, atteint de maladie d'Alzheimer. ... mais aussi Sandrine, 54 ans, sclérose en plaques.

LES TROUBLES NEUROLOGIQUES



Martin, 24 ans, traumatisme crânien, aphasique... mais aussi Pierre, 45 ans, tumeur cérébrale, chirurgie éveillée.

TROUBLES DE LA COMMUNICATION liés à un trouble de l'audition



Paul et Mélissa viennent d'apprendre que leur fille est née sourde profonde. Un moyen de communication devra être choisi afin qu'ils puissent échanger avec leur fille.

HANDICAP



Laure, 12 ans, trisomie 21... mais aussi Gaël, 15 ans infirmité Motrice Cérébrale

Une infographie réalisée en collaboration avec la Fédération nationale des étudiants en orthophonie (FNEO).

L'orthophonie

Les différents exercices 1/2

Travailler dans un cabinet

Être titulaire de son propre cabinet.

Être collaborateur(ice) :

C'est-à-dire payer une redevance à l'orthophoniste titulaire pour exercer dans son cabinet et pouvoir utiliser son matériel, et travailler avec une partie de sa patientèle.

Le(la) collaborateur(rice) exerce cependant son activité professionnelle en **toute indépendance**, sans lien de subordination, tout en ayant la possibilité de se **constituer une patientèle** personnelle.

Ce dernier critère est d'une grande importance, car il appuie l'indépendance du(de la) collaborateur(rice).

Travailler en structure

L'orthophoniste peut travailler dans de **nombreuses structures**, soit dans le **secteur public**, soit dans le **secteur privé**. Il peut en être salarié(e), mais peut aussi venir en tant qu'orthophoniste libéral(e).

Les champs d'intervention de l'orthophoniste sont très variés et ne cessent d'évoluer, de fait, les lieux d'exercices également. La liste sur la page suivante est donc **non exhaustive** et chaque orthophoniste peut faire un **parcours personnalisé**.

L'orthophonie

Les différents exercices

2/2

Où peut exercer l'orthophoniste ?

- **C.A.M.S.P** (Centre d'Action Médico-Social Précoce)
- **C.M.P** (Centre Médico-Psychologique)
- **C.M.P.P** (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)
- **C.R.P** (Centre de Rééducation Professionnelle)
- **Centre de rééducation fonctionnelle**
- **E.E.A.P** (Établissements et Services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés)
- **E.H.P.A.D** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)
- **Établissement pénitentiaire**
- **E.S.A.T** (Établissement et Service d'Aide par le Travail)
- **F.A.E** (Foyer d'Action Éducative)
- **F.A.M** (Foyer d'Accueil Médicalisé)
- **Hôpital** (service de cardiologie, neurologie, rééducation fonctionnelle, gériatrie, psychiatrie et pédopsychiatrie, néonatalogie, ORL, etc.)
- **Hôpital de jour** (par exemple en neurologie ou en pédopsychiatrie)
- **I.E.M** (Institut d'Éducation Motrice)
- **I.E.S** (Institut d'Éducation Sensorielle)
- **I.M.E** (Institut Médico-Éducatif)
- **Institut pour enfants ou adultes atteints de surdité**
- **I.T.E.P** (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique)
- **M.A.S** (Maison d'Accueil Spécialisée)
- **S.A.A.A.I.S** (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire)
- **S.A.F.E.P** (Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce)
- **S.A.M.S.A.H** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)
- **S.A.V.S** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)
- **S.E.S.S.A.D** (Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile)
- **S.S.E.F.I.S** (Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire)
- **S.S.R** (Soins de Suite et Réadaptation)
- **U.S.L.D** (Unité de Soins Longue Durée)
- **U.S.P** (Unité de Soins Palliatifs)

Les études

Généralités

1/3

Le Certificat de Capacité d'Orthophoniste est un **diplôme national délivré par l'université**.

Les études durent 5 ans, sont reconnues au **grade master** et valident 300 ECTS (European Credits Transfer System) à la fin du cursus.

Il existe actuellement **22 Centres de Formation** universitaires répartis dans toute la France et en Guadeloupe. Chaque ville dont le nom est inscrit correspond à un Centre de Formation.



Les études



Généralités

2/3



Les études comportent **dix semestres de formation** organisés en deux cycles.

Le premier cycle (les 3 premières années) comprend un tronc commun regroupant des connaissances générales liées à l'orthophonie. Il correspond au niveau Licence.

Le deuxième cycle (les 2 dernières années) est davantage lié au diagnostic et à la rééducation orthophonique. A la fin de la cinquième année, les étudiant(e)s soutiennent un mémoire issu de leurs recherches. Ce niveau est alors égal à un Master.

Le volume horaire



Le premier cycle (rassemblant cours magistraux et travaux dirigés) est organisé en 1946 heures, auxquelles s'ajoutent 780 heures de stages.

Le deuxième cycle comprend, quant à lui, 1212 heures de cours magistraux et travaux dirigés et 1260 heures de stages.

Les stages font donc partie intégrante de la formation et permettent d'allier la théorie à la pratique.

Les études

Généralités

3/3

Le doctorat



Il est **accessible aux orthophonistes** car le diplôme est désormais reconnu au grade master.

Ils pourront donc poursuivre leurs études à condition d'avoir trouvé un **directeur(ice) de thèse** et donc une **thématique**, un **laboratoire** d'accueil et un **financement**.

Un doctorat en sciences orthophoniques n'existe pas actuellement mais peut être réalisé dans d'autres domaines comme les sciences du langage ou les neurosciences. De nombreux(es) étudiant(e)s partent notamment vers le Canada pour réaliser leur doctorat et leurs recherches.

La plupart du temps, un doctorat dure minimum trois ans et permet à l'étudiant(e) d'obtenir le **titre de docteur(e)** pour ensuite pouvoir prétendre à un **poste de chercheur(euse)/enseignant(e)-chercheur(euse)**.

Le prix de la formation



Le Certificat de Capacité d'Orthophoniste est un diplôme national délivré par l'université.

Il y a donc les **frais d'inscription à l'université** s'élevant à **555 euros*** chaque année, s'y ajoutant le coût de la **Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**, qui est d'environ **103 euros** par an.

Les personnes bénéficiant d'une bourse du CROUS n'ont pas à payer les frais d'inscription ni la CVEC.

*C'est un chiffre différent pour les personnes en reconversion/réorientation : voir la partie dédiée p.26.

Les études

Comment y accéder : 1/5



L'orthophonie est une **filière très demandée** et les places sont limitées par un **arrêté ministériel** qui fixe le **numerus clausus d'admission** tous les ans.

Il est défini par ville, en fonction des **capacités d'accueil** des universités et **des besoins en orthophonistes** dans les régions.

Pour **intégrer un Centre de Formation Universitaire en Orthophonie**, le candidat doit, depuis 2020, s'inscrire sur la plateforme **Parcoursup** et y formuler des **vœux** en orthophonie.

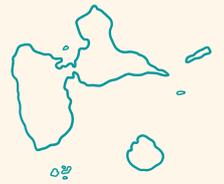
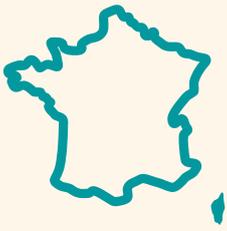
Ces études sont **accessibles à niveau BAC**.

Pour ce qui est de la **spécialité** au lycée, **aucune en particulier n'est obligatoire** pour entrer en orthophonie, alors autant prendre celles qui vous plaisent le plus ! La sélection est alors basée sur les notes et la motivation notamment visible dans le Projet Motivé.

Des spécialités assez polyvalentes peuvent être intéressantes car en tant qu'étudiant(e) en orthophonie, nous devons avoir des pré-requis scientifiques, littéraires et culturels !

Les études

Comment y accéder : 2/5



Comment fonctionne l'organisation de Parcoursup ?

Les regroupements : les Centres de Formation sont regroupés en blocs distincts, par régions, ce sont les différents regroupements.

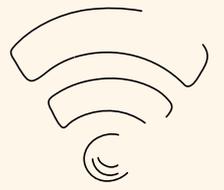
Pour l'année 2025, il y en a **11** organisés comme suit :

- 1) **Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est**, composé des Centres de Formation de [Besançon](#), [Strasbourg](#) et [Nancy](#).
- 2) **Nouvelle-Aquitaine**, composé des Centres de Formation de [Bordeaux](#), [Limoges](#) et [Poitiers](#).
- 3) **Normandie et Amiens**, composé des Centres de Formation de [Rouen](#), [Caen](#) et [Amiens](#).
- 4) **Lille**.
- 5) **Auvergne-Rhône-Alpes**, composé des Centres de Formation de [Lyon](#) et [Clermont-Ferrand](#).
- 6) **Occitanie Est et PACA**, composé des Centres de Formation de [Montpellier](#), [Marseille](#) et [Nice](#).
- 7) **Paris**.
- 8) **Toulouse**.
- 9) **Tours**.
- 10) **Bretagne, Pays de la Loire** composé des Centres de Formation de [Brest](#), [Rennes](#) et [Nantes](#).
- 11) **Guadeloupe**.



Les études

Comment y accéder : 3/5



Sur la plateforme, au moment des inscriptions, **le(la) candidat(e) peut formuler jusqu'à 5 vœux en orthophonie.**

Un vœu correspond à **un regroupement.**

Dans un vœu, le(la) candidat(e) formulera des **sous-vœux**, correspondant cette fois aux **Centres de Formation** composant le regroupement.

Au sein d'un regroupement, les sous-vœux ne seront **pas limités** et, si le regroupement souhaité rassemble trois universités, il est donc possible de postuler dans les trois.

Des frais de dossier sont demandés pour la commission d'examen des vœux, à hauteur de **80 euros** par regroupement demandé.

De quoi doit être composé le dossier Parcoursup ?

Dans un premier temps, **le dossier scolaire** comportant les **notes de première et de terminale**, les **notes des épreuves anticipées du baccalauréat**, les **appréciations des professeur(e)s** de lycée sur les bulletins et sur la **fiche avenir** (ou fiche de réorientation), ainsi que le **projet motivé** (capacité du candidat(e) à expliciter sa démarche d'orientation et son intérêt pour le domaine de la santé et à retracer, le cas échéant, les expériences pratiques en lien avec le métier d'orthophoniste ou autre, en 1500 caractères) sont examinés.

➔ Pour les personnes en réorientation/reconversion entrent également en compte les **résultats obtenus dans les formations antérieures suivies.**

Les études



Comment y accéder : 4/5

Les attendus nationaux pour cette formation sont disponibles sur Parcoursup. Ils peuvent légèrement varier selon les années et comprennent notamment le fait de :

- Disposer d'une solide **maîtrise de la langue écrite et orale**.
- Disposer de bonnes capacités de **raisonnement logique**, d'analyse et de compréhension de concepts.
- Développer son intérêt pour les avancées des sciences et développer une **rigueur d'analyse** telle que celle sollicitée par la démarche scientifique.
- Faire preuve de bonnes capacités de **communication** et disposer de **qualités humaines**, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
- Disposer de **compétences méthodologiques** et **comportementales** et faire preuve à la fois de capacités d'**organisation** et de **qualités relationnelles**.

Les critères généraux d'examen des vœux comprennent, eux, différentes catégories telles que :

- **Les résultats académiques.**
- **L'engagements, les activités et les centres d'intérêt.**
- **Les compétences académiques, les acquis méthodologiques et les savoir-faire.**
- **La motivation, la connaissance de la formation et la cohérence du projet.**
- **Le savoir-être .**

Les études

Comment y accéder : 5/5

L'entretien oral d'admission

Lorsque cette première sélection sur dossier est faite (**phase d'admissibilité**), certain(e)s étudiant(e)s sont sollicité(e)s pour se rendre à un entretien d'admission (**phase d'admission**).

Les années précédentes, l'oral pouvait être une **discussion** sur vos expériences, votre motivation et vos atouts pour devenir un(e) professionnel(le) de santé de qualité mais aussi des **séries d'exercices**.

En fonction des années, nous ne savons pas encore si les entretiens oraux suivront le même modèle que les années précédentes.

Chaque regroupement prépare et fait passer les entretiens oraux d'admission en suivant les modalités choisies.

Vous pouvez retrouver certaines modalités et informations sur les entretiens oraux d'admission sur le site de Parcoursup.

Suite à cet entretien oral d'admission, les candidat(e)s admi(e)s peuvent intégrer la formation.

Certains regroupements optent pour des oraux d'admission à distance, tandis que d'autres privilégient le présentiel. Enfin, certains combinent les deux modalités selon des critères spécifiques. Ces informations sont précisées sur la fiche Parcoursup.



Les études

Organisation de la formation 1/10

En bref

Les 5 années d'études en orthophonie sont construites de manière progressive pour asseoir le socle de connaissances nécessaires à la pratique de l'orthophonie.

Au cours de la 1ère année, nous étudions principalement l'anatomie, la neurologie, les sciences du langage et la psychologie.

Lors de la 2ème année, nos cours concernent davantage les modèles théoriques des pathologies.

En 3ème année, nous nous intéressons à la passation des bilans orthophoniques et à la rédaction de leurs compte-rendus.

En 4ème année, nous évoquons surtout les méthodes de rééducation et dans certains Centres de Formation les étudiant(e)s débutent l'écriture du mémoire.

Pour terminer, en 5ème année, nous approfondissons nos connaissances sur l'intervention orthophonique tout en finalisant la rédaction de notre mémoire.

Attention : Les tableaux ci-dessous sont issus de notre référentiel de formation, paru le 5 septembre 2013 dans le Bulletin officiel N° 32. Il est possible que certaines UE ne soient pas dispensées dans cette configuration ou avec ce nombre exact d'heures selon les Centres de Formation. Souvent, vous pouvez retrouver ces informations en consultant les sites des universités.

Les études

Organisation de la formation 2/10

<u>UE SEMESTRE 1</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 1.1.1 INTRODUCTION AUX SCIENCES DU LANGAGE	60	4
UE 1.2.1 PSYCHO GENERALE ET PSYCHO DU DEVELOPPEMENT	60	4
UE 1.3.1 SCIENCES DE L'EDUCATION	40	4
UE 2.1 BIOLOGIE CELLULAIRE, MOLECULAIRE ET GENETIQUE	40	4
UE 2.2.1 NEUROSCIENCES 1	40	4
UE 2.3.1 ETUDE DE L'AUDITION	40	5
UE 3.1 PHYSIQUE GENERALE ET ACOUSTIQUE	40	4
UE 8.4 LANGUES	30	2
UE 8.7 C2i	20	2

Les études

Organisation de la formation 3/10

<u>UE SEMESTRE 2</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 1.1.2 CONNAISSANCES FONDAMENTALES EN SCIENCES DU LANGAGE	70	8
UE 1.2.2 PSYCHOLOGIE SOCIALE ET THEORIE DE LA COMMUNICATION	30	4
UE 1.4 SENSIBILISATION AUX SCIENCES DE LA SOCIETE	25	2
UE 2.2.2 NEUROSCIENCES 2	30	3
UE 2.3.3 PHONATION, DEGLUTITION ET ARTICULATION	40	5
UE 2.4 PEDIATRIE ET TROUBLES DU DEVELOPPEMENT	40	2
UE 3.2 IMAGERIE	40	4
UE 6.1 STAGE DECOUVERTE 1 (Milieu scolaire)	30 demi-journées	2
UE 8.8 C2i	20	2
UE 9.1 SANTE PUBLIQUE	25	6

Les études

Organisation de la formation 4/10

<u>UE SEMESTRE 3</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 1.1.3 DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ET PSYCHOLINGUISTIQUE	50	3
UE 1.1.4 CONNAISSANCES SCIENCES DU LANGAGE	50	6
UE 1.2.3 PSYCHO COGNITIVE ET NEUROPSYCHOLOGIE	50	5
UE 2.5 GERIATRIE	30	2
UE 2.7 NOTIONS DE PHARMACOLOGIE	15	1,5
UE 6.2 STAGE DECOUVERTE 2 (Crèche et EHPAD)	30 demi journées + 6 TD	6
UE 7.2 STATISTIQUES	35	5
UE 8.5 LANGUES	30	2
UE 9.2 INTERVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE	40	6

Les études

Organisation de la formation 5/10

<u>UE SEMESTRE 5</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 1.2.4 PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHANALYSE ET PSYCHOPATHOLOGIE	60	6
UE 2.3.2 AUDITION	40	3
UE 5.1.1 TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET DE LA COMMUNICATION	40	5
UE 5.2.1 APPRENTISSAGE ET DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ECRIT	40	4
UE 5.3.1 ASPECT DEVELOPPEMENTAL DE LA COGNITION MATHEMATIQUE	40	4
UE 5.4.1 DONNEES GENERALES SUR L'ORALITE, FONCTIONS ORO-MYO-FACIALES ET LEURS TROUBLES	35	3,5
UE 6.3 STAGE DECOUVERTE 3 (Libéral, institutionà	30 demi journées + 4 TD	2
UE 9.3 ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	40	5

Les études

Organisation de la formation 6/10

<u>UE SEMESTRE 6</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 4.3 DEMARCHE CLINIQUE ET INTERVENTION ORTHOPHONIQUE	40	6
UE 5.1.2 BILAN ET EVALUATION DU LANGAGE ORAL ET DE LA COMMUNICATION	35	5
UE 5.4.2 BILAN ET EVALUATION DES TROUBLES DE L'ORALITE ET DES FONCTIONS ORO-MYO-FACIALES	30	4
UE 5.5.1 BILAN ET EVALUATION EN ORTHOPHONIE DANS LE CADRE DES TROUBLES DE L'AUDITION	55	5
UE 5.6.1 BILAN ET EVALUATION DES PATHOLOGIES DE LA PHONATION DEGLUTITION ET ARTICULATION	40	3
UE 5.7.1 APHASIOLOGIE, BILAN ET EVALUATION EN APHASIOLOGIE	60	6
UE 6.5 STAGE CLINIQUE 1	52 demi-journées	6
UE 8.6 LANGUES	30	2

Les études

Organisation de la formation 7/10

<u>UE SEMESTRE 7</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 5.1.3 INTERVENTION ORTHO DANS LE CADRE DES TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET DE LA COM	50	6
UE 5.2.3 BILAN EVALUATION DU LANGAGE ECRIT, DE L'ECRITURE ET DU GRAPHISME	35	5
UE 5.3.3 BILAN EVALUATION DE LA COGNITION MATHEMATIQUE	35	4
5.4.3 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES TROUBLES DE L'ORALITE ET DES FONCTIONS ORO-MYO-FACIALES	30	4
UE 5.7.2 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE EN APHASIOLOGIE	40	5
5.7.7 BILAN EVALUATION ET INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES TROUBLES DEVELOPPEMENTAUX	50	4
UE 5.8.1 CONNAISSANCES THEORIQUES, CLINIQUES ET REPERCUSSIONS DU HANDICAP SUR LA COMMUNICATION ET LE LANGAGE	22	4
UE 6.6 STAGE CLINIQUE	21	6
UE 6.9 STAGE DE SENSIBILISATION A LA RECHERCHE	30 demi-journées + 8 TD	9

Les études

Organisation de la formation 8/10

<u>UE SEMESTRE 8</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 5.1.4 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET DE LA COMM NECESSITANT LE RECOURS A DES AIDES SPECIFIQUES	40	5
UE 5.2.4 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES TROUBLES DU LANGAGE ECRIT, DE L'ECRITURE ET DU GRAPHISME	40	5
UE 5.5.2 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE AUPRES DE L'ENFANT SOURD	50	6
UE 5.6.2 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES PATHOLOGIES DE LA PHONATION, DEGLUTITION ET ARTICULATION	40	3
UE 5.7.3 BILAN, EVALUATION ET INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES PATHOLOGIES NEURODEGENERATIVES	40	4
UE 5.8.2 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DU HANDICAP	30	6
UE 6.7 STAGE CLINIQUE 3	75 demi-journées + 8 TD	6
UE 7.5 MEMOIRE	70	50
UE 8.3 COMMUNICATION AVEC LE PATIENT L'ENTOURAGE ET AUTRE PROFESSIONNELS	26	1

Les études

Organisation de la formation 9/10

<u>UE SEMESTRE 9</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 4.4 EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT EN ORTHOPHONIE	22	3
UE 5.3.4 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES TROUBLES DE LA COGNITION MATHEMATIQUE	30	5
UE 5.7.4 BILAN, EVALUATION ET INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES SYNDROMES DEMENTIELS	40	4
UE 5.7.5 TROUBLES COGNITIVO-LINGUISTIQUES ACQUIS, BILAN ET EVALUATION DES TROUBLES COGNITIVO-LINGUISTIQUE ACQUIS	40	4
UE 7.3 STATISTIQUE 2	40	5
UE 7.5 MEMOIRE	70	50
UE 8.1 INFECTIOLOGIE ET HYGIENE	20	1
UE 11 SEMINAIRES PROFESIONNELS	60	2

Les études

Organisation de la formation 10/10

<u>UE SEMESTRE 10</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 4.5 RELATION THERAPEUTIQUE DANS UN CONTEXTE D'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE	18	3
UE 5.5.3 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE AUPRES DES PERSONNES PRESENTANT DES SURDITES ACQUISES	40	5
UE 5.7.6 INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES TROUBLES COGNITIVO-LINGUISTIQUES ACQUIS	40	5
UE 5.7.8 BILAN, EVALUATION ET INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE CADRE DES DYSARTHRIES NEUROLOGIQUES	25	3
UE 7.5 MEMOIRE	70	50
UE 8.2 FORMATION AUX GESTES ET SOIN D'URGENCE	25	5
UE 10 EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELS	15	6
UE 11 SEMINAIRES PROFESSIONNELS	60	2

Les études

Les Unités d'Enseignements spécifiques

Certaines UE sont spécifiques et sont réparties sur plusieurs semestres :

<u>SEMESTRE 1 et 8</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie	21	2
<u>SEMESTRE 3 à 6</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 7.1 Bibliographie et documentation	21	6
<u>SEMESTRE 5 à 7</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles	35	4
<u>SEMESTRE 9 et 10</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
<ul style="list-style-type: none">• UE 6.8 Stage clinique 4• UE 11 Séminaires professionnels	<ul style="list-style-type: none">• 188 demi-journées et 16 TD• 60 TD	<ul style="list-style-type: none">• 12• 2
<u>SEMESTRE 7-8-9-10</u>	<u>Temps total (CM + TD)</u>	<u>Coefficient</u>
UE 12 Optionnelles	120	6

Les études

Les stages

1/2

En bref



Les stages font **partie intégrante de la formation.**

Ils s'effectuent pendant les 2 premières années dans des **structures assez générales** (milieu de la petite enfance, structures gériatriques, écoles).

Puis, à partir du second semestre de la 2^{ème} année, nous débutons des stages propres à l'orthophonie, au sein de **différents établissements** (en cabinet libéral, structures médico-sociales, hôpitaux...) qui permettent d'allier la théorie à la pratique.

Cela peut différer selon les Centres de Formation, mais en général le choix des lieux de stages se fait par l'étudiant(e) qui est chargé(e) de trouver à la fois une **structure** et un(e) **maître(sse) de stage** pour chaque période de stage.

Les stages sont d'abord des stages de **découverte**, puis **d'observation** et enfin des stages **cliniques**.

Actuellement, aucun d'entre eux n'est rémunéré. En fonction des CF des Indemnisation de Frais De Stage existent. Cela est le cas pour les CF basés dans la région Grand-Est.

Les études

Les stages

2/2



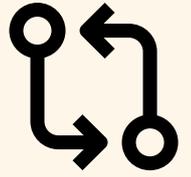
Pour en savoir +

	NOM / MILIEU	DURÉE
SEMESTRE 2	Stage découverte 1 en milieu scolaire	120 h / 30 demi-journées
SEMESTRE 3	Stage découverte 2 Personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil	120 h / 30 demi-journées
SEMESTRE 4	Stage découverte 3 En libéral et en structure de soins	120 h / 30 demi-journées
SEMESTRE 5	Stage d'observation auprès d'orthophonistes	210 h / 52 demi-journées
SEMESTRE 6	Clinique 1	210 h / 52 demi-journées
SEMESTRE 7	Clinique 2	90 h / 22 demi-journées
SEMESTRE 7	Stage de sensibilisation à la recherche	120 h / 30 demi-journées
SEMESTRE 8	Clinique 3	300 h / 75 demi-journées
SEMESTRE 9 ET 10	Clinique 4	750 h / 188 demi-journées

Reconversion

Vers l'orthophonie

1/4



Chaque année, les Centres de Formation comptent des personnes en reconversion professionnelle, les promotions sont composées de différents profils et c'est ce qui fait la richesse des échanges et de notre formation. Si vous voulez vous lancer dans l'aventure à 20, 30, 40 ou 50 ans, **c'est possible** ! On ne trouve pas beaucoup d'informations à ce propos sur Internet, alors si vous êtes dans ce cas, voici toutes celles dont vous avez besoin !

Admissions :

Les conditions d'admission sont les mêmes pour toutes et tous.

Voir la partie dédiée p.15

Petit récap' :

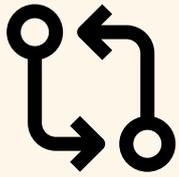
Sur la plateforme le(la) candidat(e) peut formuler jusqu'à **5 vœux en orthophonie**. Un vœu correspond à un **regroupement** (il y en a 11 et ils sont délimités par zones géographiques)

Dans un vœu, le(la) candidat(e) formulera des **sous-vœux**, correspondant cette fois aux **Centres de Formation** composant le regroupement.

Des **frais de dossier de 80 euros par regroupement** sont demandés.

Le dossier Parcoursup doit contenir les notes de première, de terminale, du baccalauréat et des formations antérieures suivies, la fiche de réorientation ainsi que le projet motivé (lettre de motivation en 1500 caractères). Lorsque cette première sélection sur dossier est faite (**phase d'admissibilité**), certain(e)s candidat(e)s sont sollicité(e)s pour se rendre à un oral (**phase d'admission**). Cet oral peut tout de même être plutôt tourné sur le changement professionnel à venir, et les changements de vie engendrés.

Suite à cet entretien oral, les candidat(e)s admis(es) peuvent intégrer la formation.



Reconversion

Vers l'orthophonie

2/4

Passerelles/Équivalences :

Il n'existe **pas de passerelles** entre l'orthophonie et d'autres filières pour accéder à une année supérieure, vous devez donc **effectuer les 5 années** de formation et passer par la plateforme Parcoursup, quel que soit votre parcours ou votre exercice professionnel.

Cependant, dans certains Centres de Formation vous avez la possibilité d'avoir des **équivalences** pour certaines unités d'enseignement selon votre exercice professionnel ou selon les études universitaires réalisées avant la reconversion/réorientation.

Ce n'est toutefois pas garanti car c'est la **commission d'examen des équivalences**, propre à chaque centre de formation qui accepte ou refuse les demandes effectuées.

Les dispenses d'assiduité :

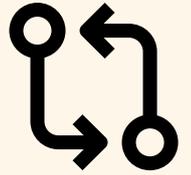
Selon les Centres de Formation, vous pouvez faire une **demande de dispense d'assiduité** si vous souhaitez conserver un travail à temps partiel ou un job étudiant. Pour cela, vous pouvez demander l'élaboration d'un Régime Spécial d'Etudes qui vous permettra un nombre assez important d'aménagements possibles.

Cependant, après avoir recueilli des témoignages de plusieurs étudiant(e)s dans ce cas, il a été noté qu'au vu du rythme d'enseignement et du travail personnel demandé, il est **très difficile** d'entreprendre ces études tout en conservant un travail hebdomadaire, même à temps partiel.

Reconversion

Vers l'orthophonie

3/4

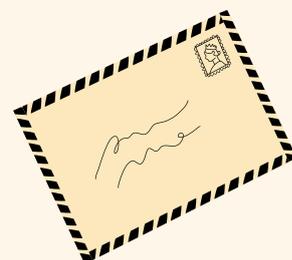


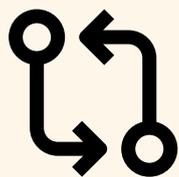
Après le passage d'un questionnaire auprès des personnes en reconversion actuellement en études d'orthophonie, **plusieurs points communs sont remarquables.**

Une grande diversité de parcours professionnels se dessine avant l'entrée en orthophonie. La majorité des personnes interrogées exerçaient en tant qu'enseignant(e)s ou professeur(e)s des écoles. Le métier d'ingénieur(e) est également très représenté dans ce questionnaire, avec des spécialisations variées telles que l'aéronautique, les matériaux et la mécanique, la pédagogie et la conception e-learning, ou encore l'ingénierie généraliste. Par ailleurs, d'autres professions, parfois très éloignées du domaine de l'orthophonie, ont également été mentionnées, comme contrôleur de gestion, responsable qualité dans l'agroalimentaire, diététicienne-nutritionniste, biostatisticienne ou encore cheffe de projet en R&D cosmétique.

Beaucoup d'étudiant(e)s en reconversion ont fait un **bilan de compétences ou un suivi auprès d'un(e) conseiller(ère) d'orientation.**

Ainsi, ils ont pu par la suite déposer comme pièce justificative une **fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études dans leur dossier Parcoursup** appuyant ainsi leur orientation.





Reconversion

Vers l'orthophonie 4/4

Les aides :

Grâce à Pôle Emploi, vous pouvez bénéficier de l'allocation d'**Aide au Retour à l'Emploi (ARE)**. La durée et le montant de l'ARE dépendent du temps travaillé et des salaires perçus. Vous avez la possibilité de faire des **simulations** directement sur le site de Pôle Emploi.

Vous ne bénéficierez pas de cette aide durant les 5 ans mais selon vos anciens revenus, vous pouvez la toucher jusqu'à environ 3 ans. Lorsque vous n'aurez plus droit à l'ARE, vous pouvez recevoir la **Rémunération de Fin de Formation (RFF)**, toujours via Pôle Emploi (le montant de cette rémunération est bien inférieur à l'ARE).

Ces aides vous permettent d'être rémunéré(e)s sans devoir trouver un emploi car vous êtes en formation. Vous devez cependant attester de votre assiduité : vous avez une **fiche de présence** à faire remplir aux professeurs et à envoyer directement au service FOCAL ou SFCA de votre université (Service de Formation Continue et Alternance / Le nom de ce service peut varier légèrement selon les universités).

Les aides dépendent de la situation dans laquelle vous vous trouvez. Dans certains cas c'est l'ancien employeur qui finance la formation.

La formation continue :

Cependant, à partir du moment où vous bénéficiez de ces aides, vous passez en " Formation Continue" et les **frais d'inscriptions** peuvent être plus chers qu'en formation initiale mais cela varie selon les universités. Ces informations sont communiquées sur le site de Parcoursup.

En Formation Continue, vous ne pouvez **pas recevoir de bourses sur critères sociaux du Crous**, et vous ne payez pas les frais de **CVEC** demandés aux étudiant(e)s en formation initiale en début de chaque année scolaire.



Reconversion



De l'orthophonie vers une autre filière 1/3

Vous êtes étudiant(e) en orthophonie et la formation ne correspond pas à ce que vous aviez imaginé ? **Vous vous êtes rendu compte que le métier n'est pas fait pour vous et vous êtes un peu perdu(e) ?**

Ne culpabilisez pas, vous avez le droit de vous tromper et de chercher quelque chose qui vous correspond mieux !

Et pour rebondir, voici **quelques pistes** de ce que vous pourriez apprécier, en fonction de votre ressenti sur les études en orthophonie.

Cette liste est bien sûr **non exhaustive** et nous vous conseillons de vous renseigner sur chaque formation ou métier qui pourrait vous intéresser, **les référentiels de compétences et de formation** sont disponibles sur internet. Il est aussi intéressant de prendre contact avec un(e) étudiant(e) et/ou un(e) professionnel(le) afin de pouvoir avoir une vision juste et globale des études et du métier.

J'ai aimé en orthophonie :

Les sciences de l'éducation : Je peux retrouver cette matière dans les études de Licence AES, Licence sciences de l'éducation, Licence sociologie, ou Licence psychologie.

L'anatomie : Je peux retrouver cette matière dans les études de kinésithérapeute, d'infirmier(e), STAPS, psychomotricien(ne), et dans presque toutes les filières paramédicales et médicales.

La pharmacologie : Je peux retrouver cette matière dans différentes filières médicales et paramédicales comme la psychomotricité et la maïeutique.



Reconversion



De l'orthophonie vers une autre filière 2/3

La sociologie : Je peux retrouver cette matière dans les études d'ergothérapeute, d'éducateur(ice) spécialisé(e), en licence de sociologie, d'anthropologie ou de psychologie.

La pédiatrie : Je peux retrouver cette matière dans les études de maïeutique, de psychomotricien(ne) ou d'éducateur(ice) spécialisé(e).

La physique : Je peux retrouver cette matière dans les études de manipulateur(ice)-radio ou d'audioprothésiste.

La biologie : Je peux retrouver cette matière dans les études de manipulateur(ice)-radio, de kinésithérapeute, d'infirmier(e), d'orthoptiste, en licence de biologie ou encore en STAPS.

L'audiométrie, l'anatomie de l'oreille : Je peux retrouver cette matière dans les études d'audioprothésiste.

Les sciences du langage, la linguistique, la phonétique : Je peux retrouver ces matières dans les études d'audioprothésiste, en licence de sciences du langage, en licence codeur(euse) LPC (Langage Parlé Complété).

L'embryologie : Je peux retrouver cette matière dans différentes filières médicales et paramédicales comme la kinésithérapie et la maïeutique.

La psychologie : Je peux retrouver cette matière dans toutes les filières paramédicales, ou en licence de psychologie, sociologie, sciences du langage ou dans le diplôme d'État d'éducateur(rice) spécialisé(e).

Reconversion

De l'orthophonie vers une autre filière 3/4

L'aspect pédagogie, apprentissage vous plaît mais vous ne vous attendiez pas ou vous **n'aimez pas toutes ces matières scientifiques** ?

Après avoir recueilli plusieurs témoignages, les personnes dans ce cas se sont souvent tournées :

- Vers une licence puis un master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) afin d'être **professeur(e) de lycée et collège**.
- Vers le CRPE qui est le concours de recrutement des **professeur(e)s des écoles**.
- Vers le métier de **formateur(ice) d'adultes**.
- Vers une licence de sciences du langage, psychologie, ou sciences de l'éducation.

Conclusion

La **FNEO** espère que ce guide a pu vous aider, que ce soit dans votre **choix d'orientation**, dans vos **démarches administratives** ou encore dans votre **connaissance générale de l'orthophonie**.

Si quelque chose ne vous paraît pas clair ou que vous avez des questions suite à cette lecture, n'hésitez pas à envoyer un mail à :

orientation@fneo.fr

ou sur le compte Instagram orientation :

@fneo.orientation

Vous pouvez également consulter le site de la **FNEO**, qui est régulièrement mis à jour et où nous publions nos différents projets pour vous :

<http://www.fneo.fr>

Alizée GUIHARD,

Vice-Présidente chargée de l'Orientation de la **FNEO 2024-2025**

Bibliographie

<http://tousalecole.fr/printpdf/1223>

<https://fno.fr/ressources-diverses/histoire-de-lorthophonie/>

<http://www.sorr-reunion.net/exercice-professionnel/>

<http://www.fneo.fr/wp-content/uploads/2020/10/Synthèse-PAS.pdf>

<https://www.anfe.fr/la-collaboration-liberale>

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/32/38/9/referentiel-formation-orthophoniste_267389.pdf

http://unice.fr/faculte-de-medecine/contenus-riches/documents-telechargeables/doc-orthophonie/referentiel-formation-orthophoniste_267389.pdf

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=73349&cbo=1

<http://unice.fr/faculte-de-medecine/contenus-riches/documents-telechargeables/doc-orthophonie/MCCORTHO1718versionfinale.pdf>

<https://thotismedia.com/>

<http://www.fneo.fr/modalites-dadmission-en-orthophonie-pour-la-rentree-2021/>